



Extrait du UJFP

<https://www.ujfp.org/spip.php?article3460>

Appel à la Commémoration du 18ème anniversaire de l'évacuation de l'église Saint-Bernard à Paris

Date de mise en ligne : vendredi 15 août 2014



Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Manifestation le 23 août 2014, organisée par l'UNSP (Union Nationale des Sans Papiers).

Le 18 mars 1996, 350 personnes (hommes, femmes et enfants) en situation irrégulière qu'on surnommait bientôt les sans-papiers de Saint-Bernard décident de sortir de l'ombre en occupant notamment l'Église Saint-Ambroise, le Gymnase Japy, les Locaux syndicaux de SUD PTT, la Cartoucherie de Vincennes, les Entrepôts SNCF rue Pajol pour arriver à l'occupation de l'Église Saint-Bernard.

Le 23 août 1996, la police évacue l'Église Saint-Bernard en défonçant à coups de hache la porte de l'église pour déloger, sous le regard des caméras, les dix grévistes de la faim et les familles qui y campaient depuis plus de 50 jours. Cette évacuation fût brutale, avec l'intervention de 1000 CRS.

Depuis, les sans papiers, ont mené diverses actions (occupations, grèves, marches à travers la France et 7 pays européens et la traversée de la Méditerranée vers la Tunisie) et manifestent chaque année :

- 2002 - Occupation de la Basilique de Saint Denis, Marche de Marseille à Paris, en 2006 Lutte des 1000 de Cachan
- 2003 - Marche du Havre à Rouen
- 2004 - Marche de Bruxelles à Paris (15 jours)
- 2008 - Occupation Église St Paul à Nanterre (15 jours), Campagne Racket, Occupation de la Bourse du Travail (13 mois)
- 2009 - Occupation de la CPAM rue Baudelique à Paris (13 mois)
- 2010 - Marche de Paris à Nice lors de la Commémoration du 50ème anniversaire de l'indépendance des pays africains
- 2011 - Participation au Forum Social Mondial de Dakar
- 2012 - Marche européenne des Sans Papiers et des Migrants (1 mois),
- 2012-2013 les grévistes de la faim de Lille « Faut-il mourir pour avoir des papiers » (73 jours)
- 2013 - Caravane et participation au Forum Social Mondial de Tunis, Marche du Grand Paris des sans-papiers (1 mois)
- 2014 - Caravane et grande manifestation à Bruxelles lors du sommet du Conseil de l'Europe sur la politique migratoire.

Malgré plusieurs changements de la loi et plusieurs Circulaires depuis 1996, qu'elles soient issues de gouvernements de droite ou de la gauche, ces politiques n'ont cessé de se durcir envers les migrants en quête de régularisation, bafouant le droit au traitement humain et au respect de la dignité de ces migrants

En 2012, la circulaire Valls permet une régularisation purement économique. C'est un dispositif basé sur le travail d'où la subordination du salarié à l'employeur. Il s'ensuit la précarisation du travail des Sans Papiers.

Cette circulaire écarte les Sans Papiers qui travaillent sans être déclarés. Elle impose des critères restrictifs à ceux qui sont déclarés. Elle perpétue également le dispositif du Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile (CESEDA) par le pouvoir discrétionnaire de l'administration préfectorale avec ses autorisations en lieu et place de droits codifiés dans la loi.

Appel à la Commémoration du 18ème anniversaire de l'évacuation de l'église Saint-Bernard à Paris

Ce choix du gouvernement, uniquement électoraliste, donne un gage au patronat qui peut se permettre de nous exploiter encore plus et fait glisser peu à peu la France vers un état xénophobe. Ce gouvernement, dans la droite ligne des gouvernements précédents, ne fait preuve que de mépris et cynisme envers les personnes migrantes.

Les Sans papiers de France, quand ils ne connaissent pas le chômage et la précarité, travaillent dans la confection, le bâtiment, la restauration, le service à la personne, le nettoyage, le jardinage... Ils participent activement au développement économique de la France. Ce sont des citoyens à part entière. Cependant, ils constituent une population de seconde zone, privée de droits, précarisée et livrée pieds et poings liés à l'arbitraire du patronat, et de l'administration.

Aussi, cet appel à manifestation viendra exiger :

- La régularisation globale de tous les sans papiers par la délivrance d'une carte pérenne de 10 ans
- La fermeture des centres de rétention administrative (C.R.A.), de FRONTEX et EUROSUR
- L'arrêt des contrôles aux faciès et des expulsions
- L'abrogation de toutes les lois d'immigration et des accords bilatéraux de réadmission
- Le respect du droit d'asile et des droits des Roms
- La liberté de circulation et d'installation pour tou-te-s (article 13 de la Convention des droits de l'homme)
- Le retrait des circulaires de novembre 2012 et de mars 2014.
- La dignité humaine, la justice et l'égalité des droits pour tous et toutes.

Premiers signataires :

L'UNSP (CSP75, CSP75/Strasbourg St Denis, Intégration 21, CSP9ème, CSP17ème, Collectif Etudiants Etrangers Paris 8, Droits Devant !!, CSP77, CSP92, CSP93, CSP94, CSP95, CSP59, Intégration 21, Collectif de soutien aux Sans-papiers et migrants 26/07, CSSP49), Collectif Montreuil/Bara, DIEL, NPA, ATMF, FTCT, UJFP.